



RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS CLOSÉS LE 30 JUIN 2019

Le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») qui suit, daté du 1^{er} août 2019 doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes afférentes pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2019. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Par conséquent, certaines informations et divulgations ont été omises ou condensées. Les conventions comptables sont les mêmes que celles employées aux fins des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 à l'exception de celle mentionnée à la rubrique Nouvelle norme comptable adoptée. L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2019. Les états financiers consolidés pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2019 n'ont pas fait l'objet ni d'un audit, ni d'une mission d'examen par les auditeurs de la Société.

Les actions de la Société se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole SXP. Des renseignements additionnels relatifs à Supremex se trouvent sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site de la Société au www.supremex.com.

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives. Se reporter à la rubrique « Informations prospectives » pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et les hypothèses relatifs à ces énoncés. En plus de nos résultats présentés selon les IFRS, le rapport de gestion peut contenir d'autres mesures financières non conformes aux IFRS. Les termes utilisés pour désigner les mesures financières non conformes aux IFRS incluent le BAIIA, le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont utilisées afin de fournir des mesures de rendement supplémentaires à la direction et aux investisseurs. Toutefois, les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Elles ne doivent donc pas être considérées comme une solution de remplacement aux mesures du rendement financier préparées selon les IFRS. Se reporter aux rubriques « Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA, du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté », « Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté » et « Rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté ».

Survol

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte 12 installations réparties dans sept provinces au Canada et trois installations aux États-Unis, et emploie environ 800 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits de papier et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Elle fabrique et distribue également une gamme diversifiée de produits d'emballage et de produits spécialisés, notamment des boîtes en carton ainsi que des emballages en carton plat de grande qualité et des emballages

destinés au commerce électronique. Les autres produits d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer¹, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles, les produits d'expédition Enviro-logiX² et Tyvek³ ainsi que d'autres produits connexes comme les enveloppes protectrices, les enveloppes pour radiographies, les reliures et les dossiers pour le domaine médical, les cartes de membre ainsi que les produits d'étiquetage.

Faits saillants du rendement financier du deuxième trimestre et événements récents

- Produits des activités en hausse de 1,7 %, pour s'établir à 47,6 millions de dollars, comparativement à 46,8 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2018.
- Produits des activités tirés de la vente d'enveloppes au Canada et aux États-Unis en hausse de 7,4 %, pour s'établir à 34,0 millions de dollars, comparativement à 31,6 millions de dollars.
- Produits des activités provenant des produits d'emballage et des produits spécialisés en baisse de 10,2 %, pour s'établir à 13,6 millions de dollars, comparativement à 15,2 millions de dollars.
- Résultat net de 1,8 million de dollars (ou 0,06 \$ par action), comparativement à un résultat net de 3,1 millions de dollars (ou 0,11 \$ par action).
- Le BAIIA⁴ s'est établi à 6,6 millions de dollars pour le trimestre comparativement à 6,5 millions de dollars l'année précédente. La norme comptable IFRS 16 a été adoptée le 1^{er} janvier 2019, ce qui a donné lieu à une diminution des charges liées aux contrats de location-exploitation de 1,3 million de dollars pour ce trimestre. Le BAIIA ajusté⁴ de Supremex s'est établi à 5,5 millions de dollars comparativement à 6,1 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2018.
- Rachat de 115 762 actions ordinaires de la Société pour annulation totalisant 330 101 \$, en vertu du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- Conclusion d'une nouvelle convention de facilité de crédit garantie de premier rang de 115 millions de dollars, pour une durée de quatre ans et à de meilleures conditions.
- Approbation d'un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action, équivalent à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Déclaration d'un dividende

Le 1^{er} août 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 16 octobre 2019 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2019. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

¹ Conformer® est une marque déposée de Conformer Products, Inc.

² Enviro-logiX® est une marque déposée d'Enviroligix Inc.

³ Tyvek® est une marque déposée d'E.I. du Pont de Nemours and Company.

⁴ Se référer au rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté ainsi qu'aux définitions du BAIIA et du BAIIA ajusté à la section Mesures non conformes aux IFRS. L'adoption de la norme IFRS 16 a eu une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état des résultats de la Société, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation ont été capitalisés à l'actif avec un passif correspondant, alors que les charges locatives ont été remplacées par l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêt.

Sommaire de l'information financière et mesures non conformes aux IFRS

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Produits des activités ordinaires	47 642	46 845	97 297	95 779
Charges d'exploitation	34 905	35 016	72 089	71 554
Frais de vente et d'administration	5 962	5 945	11 956	11 969
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items	6 775	5 884	13 252	12 256
Amortissement des immobilisations corporelles	1 282	1 007	2 691	1 974
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 170	—	2 343	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	544	494	1 090	943
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	138	(587)	174	(574)
Résultat d'exploitation	3 641	4 970	6 954	9 913
Frais de financement, net	942	443	1 775	807
Résultat avant impôts sur le résultat	2 699	4 527	5 179	9 106
Impôts sur le résultat	884	1 392	1 556	2 626
Résultat net	1 815	3 135	3 623	6 480
Résultat net de base et dilué par action	0,06	0,11	0,13	0,23
Dividende déclaré par action	0,065	0,065	0,130	0,130

Information sur les produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Enveloppes au Canada	23,3\$	21,9\$	47,5\$	47,8\$
Variation de volume	-8,1%	-12,4%	-11,2%	-10,9%
Variation du prix de vente moyen	15,5%	1,8%	11,7%	1,9%
Variation totale	6,2%	-10,9%	-0,7%	-9,2%
Enveloppes aux États-Unis	10,7\$	9,7\$	22,0\$	19,9\$
Variation de volume	-1,9%	-6,5%	-2,2%	-7,2%
Variation du prix de vente moyen (en CAD)	12,4%	-0,4%	13,3%	0,0%
Variation totale	10,2%	-6,9%	10,8%	-7,2%
Produits d'emballage et spécialisés				
Canada et États-Unis	13,6\$	15,2\$	27,8\$	28,1\$
Variation totale	-10,2%	147,3%	-1,0%	129,5%
Total des produits des activités ordinaires	47,6\$	46,8\$	97,3\$	95,8\$
Variation des produits des activités ordinaires	1,7%	13,8%	1,6%	11,0%

Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net	1 815	3 135	3 623	6 480
Impôts sur le résultat	884	1 392	1 556	2 626
Frais de financement, net	942	443	1 775	807
Amortissement des immobilisations corporelles	1 282	1 007	2 691	1 974
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 170	—	2 343	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	544	494	1 090	943
BAIIA⁽¹⁾	6 637	6 471	13 078	12 830
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	138	(587)	174	(574)
Dépense pour rémunération éventuelle reliée à l'acquisition d'entreprise	—	256	—	512
Dépense de loyers prise en compte dans l'évaluation de l'obligation locative (<i>ajustée pour IFRS 16</i>)	(1 273)	—	(2 557)	—
BAIIA ajusté⁽¹⁾	5 502	6 140	10 695	12 768
Marge du BAIIA ajusté (%)	11,6	13,1	11,0	13,3

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS »

Rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net	1 815	3 135	3 623	6 480
Ajustement, net d'impôts				
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles, net des impôts sur le résultat	102	(434)	129	(424)
Dépense pour rémunération éventuelle reliée à l'acquisition d'entreprise	—	256	—	512
Résultat net ajusté⁽¹⁾	1 917	2 957	3 752	6 568

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du résultat net ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS »

Résultats d'exploitation

Période de trois mois close le 30 juin 2019 comparativement à la période de trois mois close le 30 juin 2018

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 ont augmenté de 0,8 million de dollars, ou 1,7 %, pour s'établir à 47,6 millions de dollars, comparativement à 46,8 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2018. La croissance des produits des activités ordinaires résulte de la vente d'enveloppes au Canada et aux États-Unis. Les produits des activités tirés des produits d'emballage et des produits spécialisés étaient plus faibles au cours du deuxième trimestre de 2019 et représentaient 28,7 % des produits des activités de la Société pour ce trimestre.

Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 23,3 millions de dollars, une hausse de 1,4 million de dollars, ou 6,2 %, comparativement aux produits des activités du deuxième trimestre de 2018, qui se chiffraient à 21,9 millions de dollars. Des prix de vente moyens plus élevés, qui étaient en hausse de 15,5 % en raison des pressions inflationnistes sur le coût des intrants, ont plus que compensé la baisse de volume de 8,1 %. À titre de référence, le volume de courrier commercial de la Société canadienne des postes a diminué de 8,1 % au cours du premier trimestre clos le 31 mars 2019⁵.

Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 10,7 millions de dollars, soit une augmentation de 1,0 million de dollars, ou 10,2 %, comparativement aux produits des activités du deuxième trimestre de 2018, qui se chiffraient à 9,7 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues était en baisse de 1,9 % alors que les prix de vente moyens ont augmenté de 12,4 % duquel approximativement 3,6 % provient d'une variation favorable liée à la conversion de devises et la balance, d'une augmentation des prix de ventes pour atténuer la hausse du coût des intrants et d'un portefeuille de produits plus favorable. À titre de référence, le volume de courrier « First-Class Mail » du United States Postal Service a diminué de 3,9 % au cours du deuxième trimestre clos le 31 mars 2019⁶.

Les produits des activités tirés des produits d'emballage ont atteint 13,6 millions de dollars, soit une baisse de 10,2 % ou 1,6 million de dollars, comparativement aux produits des activités du deuxième trimestre de l'exercice précédent, qui atteignaient 15,2 millions de dollars. Plus de 100 % de la baisse des ventes est attribuable à une baisse du volume d'un seul client d'emballage destiné au commerce électronique épuisant des stocks accumulés pour faciliter un changement de conception de l'emballage dont le lancement est prévu en août 2019. Cette baisse a été atténuée en partie par une augmentation des ventes d'emballage en carton plat résultant des acquisitions d'Imprimerie G2 Inc. et Les Étiquettes Pharmaflex Inc. ('G2') en mai 2018.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 étaient de 34,9 millions de dollars, comparativement à 35,0 millions de dollars pour la même période en 2018, ce qui représente une baisse de 0,1 million de dollars, soit 0,3 %. Les coûts plus élevés associés à l'acquisition de G2, conclue le 30 avril 2018, ainsi que les coûts plus élevés des intrants et les charges résiduelles liées au manque d'efficacité découlant de la mise en service de la nouvelle usine Durabox ont été compensés par la diminution des charges liées aux contrats de location-exploitation de 1,3 million de dollars découlant de l'adoption de la norme comptable IFRS 16.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 6,0 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, soit une hausse de 0,3 million de dollars après l'exclusion de la provision pour rémunération éventuelle de 0,3 million de dollars reliés à l'acquisition d'Emballages Stuart comptabilisée au deuxième trimestre de 2018. L'écart est principalement attribuable à une perte liée à la conversion de devises au deuxième trimestre de 2019 par rapport à un gain dans la période comparative de 2018.

BAIIA et BAIIA ajusté⁷

Le BAIIA s'est établi à 6,6 millions de dollars, comparativement à 6,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2018, soit une augmentation de 0,1 million de dollars ou 2,6 %. L'adoption de la norme comptable IFRS 16 a eu une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état des résultats de la Société, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation ont été comptabilisés à l'actif avec un passif correspondant, alors que les charges d'exploitation ont diminué de 1,3 million de dollars. Le BAIIA ajusté s'est établi à 5,5 millions de dollars, comparativement à 6,1 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2018. La baisse de 0,6 million de dollars du BAIIA ajusté est principalement attribuable aux coûts liés à la mise en service

⁵ [Rapport financier du premier trimestre de 2019 de la Société canadienne des postes.](#)

⁶ [Rapport financier du deuxième trimestre de 2019 du United States Postal Service](#)

⁷ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté » dans la section des mesures non conformes aux IFRS.

de la nouvelle usine de Durabox et à la réduction de la contribution des produits d'emballage et des produits spécialisés en raison d'une baisse du volume des ventes. Les marges de BAIIA ajusté se sont établies à 11,6 % des produits d'exploitation, soit une baisse par rapport au trimestre correspondant de 2018, alors qu'elles atteignaient 13,1 %.

Amortissement

La charge d'amortissement pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 s'est élevée à 3,0 millions de dollars, comparativement à 1,5 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2018. La hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est liée au projet d'investissement en immobilisations de Durabox ainsi qu'à l'acquisition de G2. L'adoption de la norme IFRS 16 a entraîné la comptabilisation d'une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 1,2 million de dollars au deuxième trimestre de 2019, alors qu'aucune charge de même nature n'avait été comptabilisée en 2018. Selon la méthode rétrospective modifiée autorisée en vertu de la norme IFRS 16, les chiffres comparatifs de 2018 ne sont pas retraités.

Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles

La société a comptabilisé une perte de 0,1 million de dollars comparativement à un gain de 0,6 million de dollars au trimestre équivalent de 2018 sur la cession d'immobilisations corporelles découlant de la vente d'équipements à un partenaire commercial, à la fin d'une alliance stratégique de production sur le marché américain des enveloppes au cours du deuxième trimestre de 2018.

Frais de financement

Les frais de financement pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 se sont établis à 0,9 million de dollars, comparativement à 0,4 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la dette utilisée pour financer l'acquisition des entreprises de produits d'emballage et le projet Durabox, combinée à une hausse des taux d'intérêts et à la charge d'intérêts de 0,3 million de dollars sur les obligations locatives découlant de l'adoption de la norme comptable IFRS 16.

Résultat avant impôts sur le résultat

À la suite des variations des produits des activités et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôts sur le résultat a diminué pour s'établir à 2,7 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, comparativement à 4,5 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont atteint 0,9 million de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, comparativement à 1,4 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison d'une baisse du résultat avant impôts sur le résultat.

Résultat net et résultat net ajusté⁸

Le résultat net pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 a atteint 1,8 million de dollars (ou 0,06 \$ par action), comparativement à 3,1 millions de dollars (ou 0,11 \$ par action) pour le trimestre correspondant de 2018. Le résultat net ajusté pour le deuxième trimestre de 2019 a atteint 1,9 million de dollars (ou 0,07 \$ par action), comparativement à 3,0 millions de dollars (ou 0,10 \$ par action) pour le trimestre correspondant de 2018.

⁸ Se reporter à la rubrique « Définition du résultat net ajusté » dans la section des mesures non conformes aux IFRS.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées a diminué pour s'établir à 2,9 % au 30 juin 2019, comparativement à 3,25 % au 31 mars 2019. Cette baisse a été partiellement compensée par un rendement plus élevé que prévu sur les actifs, et par conséquent, a généré une perte actuarielle nette de 2,1 millions de dollars.

Période de six mois closes le 30 juin 2019 comparativement à la période de six mois closes le 30 juin 2018

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités pour la période de six mois close le 30 juin 2019 ont augmenté de 1,5 million de dollars, ou 1,6 %, pour s'établir à 97,3 millions de dollars, comparativement à 95,8 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2018. La croissance des produits des activités ordinaires provenant de la vente d'enveloppes aux États-Unis a été atténuée par une baisse des ventes de produits d'emballage et de produits spécialisés ainsi que des ventes légèrement inférieures d'enveloppes au Canada.

Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 47,5 millions de dollars, une diminution de 0,3 million de dollars, ou 0,7 %, comparativement aux produits des activités pour la période de six mois close le 30 juin 2018, qui atteignaient 47,8 millions de dollars. La diminution de volume de 11,2 % est principalement attribuable aux effets conjugués du déclin de longue durée du marché des enveloppes et des mouvements de clientèles et de la fluctuation des contrats du premier trimestre de 2019. Les prix de vente moyens ont augmenté de 11,7 % pour compenser l'inflation du coût des intrants.

Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 22,0 millions de dollars, soit une augmentation de 2,1 millions de dollars, ou 10,8 %, comparativement aux produits des activités de la période correspondante en 2018, qui se chiffraient à 19,9 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues était en baisse de 2,2 % alors que les prix de vente moyens ont augmenté de 13,3 %, duquel approximativement 4,1 % provient d'une variation favorable liée à la conversion de devises. La balance résulte des effets conjugués d'un portefeuille de produits plus favorable et d'une augmentation des prix de ventes en vue d'atténuer la hausse du coût des intrants.

Les produits des activités tirés des produits d'emballage ont atteint 27,8 millions de dollars, soit une diminution de 1,0 % ou 0,3 million de dollars, comparativement aux produits de la période correspondante de l'exercice précédent, qui atteignaient 28,1 millions de dollars. La baisse des ventes est attribuable à une baisse du volume d'un seul client d'emballage destiné au commerce électronique épuisant des stocks accumulés pour faciliter un changement de conception de l'emballage dont le lancement est prévu en août 2019. Cette baisse a été atténuée en partie par une augmentation des ventes d'emballage en carton plat résultant de l'acquisition de G2 en 2018.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de six mois close le 30 juin 2019 étaient de 72,1 millions de dollars, comparativement à 71,6 millions de dollars pour la même période en 2018, ce qui représente une hausse de 0,5 million de dollars, soit 0,8 %. Cette augmentation est largement attribuable à l'acquisition de G2, conclue le 30 avril 2018, aux pressions inflationnistes sur le coût des intrants ainsi qu'aux coûts supplémentaires liés au retard de la mise en service de la nouvelle usine Durabox et au manque d'efficacité qui en est découlé. Cette augmentation a toutefois été compensée en partie par une diminution des charges liées aux contrats de location-exploitation de 2,6 millions de dollars découlant de l'adoption de la norme IFRS 16.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 12,0 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2019, ce qui représente une augmentation de 0,5 million de dollars après l'exclusion d'une provision pour rémunération éventuelle reliée à l'acquisition d'Emballages Stuart au cours de la période de six mois de 2018. L'écart est principalement attribuable à une perte liée à la conversion de devises durant la période de six mois de 2019 par rapport à un gain dans la période comparative de 2018.

BAlIA et BAIIA ajusté⁹

Le BAIIA s'est établi à 13,1 millions de dollars pour les six premiers mois de 2019 comparativement à 12,8 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. L'adoption de la norme comptable IFRS 16 a eu une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état des résultats de la Société, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation ont été capitalisés à l'actif avec un passif correspondant, alors que les charges d'exploitation ont diminué de 2,6 millions de dollars. Le BAIIA ajusté s'est établi à 10,7 millions de dollars, comparativement à 12,8 millions de dollars pour la première moitié de 2018. La baisse de 2,1 millions de dollars du BAIIA ajusté est principalement attribuable au démarrage de la nouvelle usine Durabox et à la réduction de la contribution d'un seul client d'emballage destiné au commerce électronique. Les marges de BAIIA ajusté se sont établies à 11,0 % des produits d'exploitation, soit une baisse par rapport à la même période de 2018, alors qu'elles atteignaient 13,3 %.

Amortissement

La charge d'amortissement pour la période de six mois close le 30 juin 2019 s'est élevée à 6,1 millions de dollars, comparativement à 2,9 million de dollars pour la période correspondante de 2018. L'adoption de la norme IFRS 16 a entraîné la comptabilisation d'une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 2,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, alors qu'aucune charge de même nature n'avait été comptabilisée en 2018. Selon la méthode rétrospective modifiée autorisée en vertu de la norme IFRS 16, les chiffres comparatifs de 2018 ne sont pas retraités. De plus, la hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est liée au projet Durabox et à l'acquisition de G2.

Frais de financement

Les frais de financement pour la période de six mois close le 30 juin 2019 se sont établis à 1,8 million de dollars, comparativement à 0,8 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la dette utilisée pour financer l'acquisition des entreprises de produits d'emballage et le projet Durabox, combinée à une hausse des taux d'intérêts et à la charge d'intérêts de 0,6 million de dollars sur les obligations locatives découlant de l'adoption de la norme comptable IFRS 16.

Résultat avant impôts sur le résultat

Compte tenu des variations des produits des activités et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant les impôts sur le résultat s'est établi à 5,2 millions de dollars lors de la période de six mois close le 30 juin 2019, soit une baisse par rapport à 9,1 millions de dollars pour la même période en 2018.

Impôts sur le résultat

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2019, la Société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat de 1,6 million de dollars, comparativement à 2,6 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une baisse du résultat avant impôts sur le résultat.

⁹ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA, BAIIA ajusté et du résultat net ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS ».

Résultat net et résultat net ajusté¹⁰

Compte tenu des explications mentionnées ci-dessus, le résultat net pour la période de six mois close le 30 juin 2019 a atteint 3,6 millions de dollars (ou 0,13 \$ par action) comparativement à 6,5 millions de dollars (ou 0,23 \$ par action) pour la période correspondante en 2018. Le résultat net ajusté pour la période de six mois close le 30 juin 2019 s'est établi à 3,8 millions de dollars (ou 0,13 \$ par action) comparativement à 6,6 millions de dollars (ou 0,23 \$ par action) pour le même période de 2018.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées a diminué pour s'établir à 2,9 % au 30 juin 2019 par rapport à 3,8 % au 31 décembre 2018. Cette baisse a été partiellement compensée par un rendement plus élevé que prévu sur les actifs, et par conséquent, a généré une perte actuarielle nette de 2,2 millions de dollars durant la période de six mois close le 30 juin 2019.

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes, de produits d'emballage et de produits spécialisés. Au 30 juin 2019, les actifs non courants de la Société totalisaient 110,9 millions de dollars au Canada et 17,3 millions de dollars aux États-Unis, comparativement aux montants respectifs de 94,5 millions de dollars et de 11,9 millions de dollars au 31 décembre 2018.

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, les produits des activités de la Société au Canada se sont établis à 33,2 millions de dollars, une hausse de 8,5 % comparativement à 30,6 millions de dollars pour la période correspondante de 2018, alors que les produits des activités aux États-Unis se sont établis à 14,4 millions de dollars, une baisse de 11,1 % comparativement à 16,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019, les produits des activités de la Société au Canada se sont établis à 67,0 millions de dollars, une hausse de 6,8 % comparativement à 62,8 millions de dollars pour la période correspondante de 2018, alors que les produits des activités aux États-Unis se sont établis à 30,3 millions de dollars, une baisse de 8,3 % comparativement à 33,0 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, les produits des activités de la Société tirés des enveloppes se sont établis à 33,9 millions de dollars, une hausse de 7,4 % comparativement à 31,6 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Les produits des activités de la Société tirés des produits d'emballage et des produits spécialisés se sont établis à 13,7 millions de dollars, une baisse de 10,2 % comparativement à 15,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019, les produits des activités de la Société tirés des enveloppes se sont établis à 69,5 millions de dollars, une hausse de 2,6 % comparativement à 67,7 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Les produits des activités tirés des produits d'emballage et des produits spécialisés se sont établis à 27,8 millions de dollars, une baisse de 1,0 % comparativement à 28,1 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

¹⁰ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA, BAIIA ajusté et du résultat net ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS ».

Sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société pour les périodes du 1 juillet 2017 au 30 juin 2019

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	30 Juin 2019	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017
Produits des activités ordinaires	47 642	49 655	54 150	45 158	46 845	48 933	49 350	43 424
BAlIA ajusté ⁽¹⁾	5 502	5 193	8 148	5 125	6 140	6 628	8 007	6 355
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	2 699	2 480	(11 819)	1 995	4 527	4 579	3 277	4 238
Résultat net (perte nette)	1 815	1 808	(12 426)	1 153	3 135	3 345	2 262	3 214
Résultat net (perte nette) par action	0,06	0,06	(0,44)	0,04	0,11	0,12	0,08	0,11
Résultat net ajusté	1 917	1 835	4,746	2 264	2 957	3 611	4 449	3 456
Résultat net ajusté par action	0,07	0,06	0,17	0,08	0,10	0,13	0,16	0,12

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAlIA ajusté et du résultat net ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS ».

Saisonnalité

Les produits des activités ordinaires de Supremex sont soumis aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

La plupart des revenus provenant des produits d'emballage et des produits spécialisés ne sont pas soumis à des tendances saisonnières (soit l'offre de boîtes pliantes en carton plat pour les grandes entreprises multinationales). Seulement une petite portion de ces revenus est soumise à des tendances saisonnières reliées aux temps des fêtes et aux événements sportifs (soit pour les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou pour les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires). Par conséquent, les revenus provenant des produits d'emballage et des produits spécialisés n'ont que peu ou pas d'effet saisonnier sur les revenus totaux de Supremex.

Par conséquent, les produits des activités ordinaires et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement révélateurs des produits des activités ordinaires et du rendement financier auxquels on peut s'attendre pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise ses capacités d'entreposage pour stocker des enveloppes et ainsi être en mesure de répondre aux variations saisonnières prévisibles du volume des ventes.

Situation financière et sources de financement

Faits saillants de la situation financière

(en milliers de dollars)

	30 juin 2019	31 décembre 2018
Fonds de roulement	23 198	30 620
Total de l'actif	178 827	159 703
Facilité de crédit garantie	55 232	53 894
Capitaux propres	72 448	75 661

La diminution du fonds de roulement s'explique principalement par une hausse de la portion courante de la facilité de crédit garantie et des obligations locatives. L'augmentation du total des actifs au 30 juin 2019, lorsque comparé au 31 décembre 2018, résulte principalement de la comptabilisation du droit d'utilisation des actifs découlant de l'adoption de la norme IFRS 16.

Sommaire des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Activités d'exploitation	5 271	4 164	8 618	7 332
Activités d'investissement	(1 914)	(15 888)	(3 357)	(17 139)
Activités de financement	(3 734)	10 764	(5 224)	9 579
Variation nette liée à la conversion de devises	(101)	70	(202)	171
Variation nette de la trésorerie	(478)	(890)	(165)	(57)

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Des flux de trésorerie nets de 8,6 millions de dollars ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de six mois close le 30 juin 2019, une augmentation comparativement à ceux de la période correspondante de 2018, qui atteignaient 7,3 millions de dollars. En excluant l'impact de la norme IFRS 16, les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation auraient été de 6,0 millions de dollars, soit une diminution de 1,3 million de dollars par rapport à la période équivalente de 2018.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité 3,4 millions de dollars au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2019, comparativement à 17,1 millions de dollars pour la période correspondante de 2018, alors que des liquidités ont été affectées au regroupement d'entreprises (acquisition d'Imprimerie G2 et de Pharmaflex).

Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement étaient de 5,2 millions de dollars au cours de la période de six mois close le 30 juin 2019, alors que les flux de trésorerie générés par les activités de financement étaient de 9,6 millions de dollars pour la période correspondante de 2018, principalement en raison de l'augmentation de la facilité de crédit garantie pour financer les acquisitions d'entreprises.

Sommaire de la situation financière et des sources de financement

La capacité de la Société à générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de même que sa capacité d'emprunt en vertu de sa facilité de crédit devraient lui permettre d'obtenir des liquidités suffisantes pour répondre aux besoins prévus des projets existants et futurs.

Obligations contractuelles et arrangements hors bilan

À l'adoption de la norme IFRS 16 le 1er janvier 2019, les engagements au titre de contrats de location simple, décrits précédemment à la note 20 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, sont maintenant inscrits, en grande partie, au bilan comme actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives. Au 30 juin 2019, le solde des obligations locatives s'élevait à 25,5 millions de dollars.

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan, à l'exception des contrats de location-exploitation d'une durée de douze mois ou moins ou des contrats de location d'actifs de faible valeur, qui n'ont pas d'incidence importante sur le rendement de la Société.

Financement

Le 7 mai 2019, la Société a conclu une convention de facilité de crédit garantie de premier rang d'une durée de quatre ans d'un montant de 115 millions de dollars, composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions de dollars et d'une facilité d'emprunt à terme de 35 millions de dollars. Aucun remboursement de capital n'est requis sur la facilité de crédit d'exploitation renouvelable avant l'échéance. La facilité d'emprunt à terme est remboursable en versements de capital trimestriels de 875 000 \$. La facilité de crédit remplace la facilité de crédit renouvelable pré-existante de 75 millions de dollars de Supremex. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 1,00 %, ou les taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable se situant entre 1,25 % et 2,25 %.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 30 juin 2019, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Structure du capital

Au 31 juillet 2019, la Société avait 28 130 469 actions ordinaires en circulation, représentant une réduction de 141 800 comparativement à 28 272 269 actions en circulation au 7 mai 2019.

Exécution d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, la Société a racheté 115 762 actions ordinaires pour annulation, en vertu du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totalisant 330 101 dollars. La Société a racheté un total de 150 000 actions ordinaires pour annulation, pour une contrepartie totalisant 424 633 dollars du 1 janvier 2019 au 31 juillet 2019.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière, qui portent, entre autres, sur la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Tel qu'indiqué dans ces attestations, la direction a conçu les contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir l'assurance raisonnable :

- i. Que l'information importante la concernant est portée à la connaissance du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, en particulier dans la période au cours de laquelle les documents intérimaires sont établis;

Que l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, ses documents intérimaires ou d'autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable est comptabilisée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

La direction a également conçu des contrôles internes à l'égard de l'information financière afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le cadre de contrôle utilisé par la direction afin d'élaborer les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière est celui du Committee of Sponsoring Organizations (« COSO »).

Il n'y a eu aucun changement au contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au cours de la période débutant le 1 janvier 2019 et ayant pris fin le 30 juin 2019, qui ait eu une incidence importante, ou qui soit raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109, Supremex a limité la portée de sa conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à Supremex afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures d'une entreprise acquise au plus tard 365 jours avant le 30 juin 2019. La limitation de la portée est principalement attribuable au temps requis pour que la direction de Supremex évalue le CPCI et le CIIF d'une manière compatible avec les autres activités de Supremex. La certification du deuxième trimestre de 2019 de la Société inclut maintenant les acquisitions d'entreprises précédentes d'Imprimerie G2 Inc. et Les Étiquettes Phamaflex Inc.

Nouvelle norme comptable

La Société a adopté la nouvelle norme comptable suivante en date du 1 janvier 2019.

IFRS 16, Contrats de location

En vigueur le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, Contrats de location, qui remplace l'IAS 17, Contrats de location, et les interprétations connexes. IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation pour les contrats de location selon lequel la plupart des actifs et des passifs relatifs à un contrat de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. La Société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs exigibles en vertu du contrat de location. L'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative ont remplacé les charges locatives liées aux contrats de location-exploitation. Cette norme s'applique aux contrats de location qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie, à l'exception des contrats de location à court terme (terme de 12 mois ou moins) et des contrats de location d'actifs à faible valeur. Cette norme précise également la manière de comptabiliser, d'évaluer et de présenter les contrats de location et de divulguer les informations à leur sujet. Avant l'adoption de la norme IFRS 16, la Société comptabilisait tous les contrats de location soit comme des contrats de location simple, soit comme des contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Avant le 1^{er} janvier 2019, la Société classait tous les contrats de location comme des contrats de location simple.

La Société a adopté IFRS 16 en utilisant la méthode rétrospective modifiée avec une date initiale d'application au 1^{er} janvier 2019. Selon cette méthode, la norme est appliquée de façon rétrospective et les informations financières comparatives de 2018 n'ont pas été retraitées. L'effet cumulatif de l'application initiale de la nouvelle

norme est plutôt comptabilisé comme un ajustement au déficit dans les capitaux-propres, le cas échéant. Par mesure de simplification, la Société a choisi de comptabiliser les composantes locatives et les composantes non locatives comme des composantes locatives.

La méthode comptable utilisée par la Société en vertu de la norme IFRS 16, Contrats de location, est la suivante :

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux engagés et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.
- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location des bâtiments varie de 2 à 12 ans.
- La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, comme par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

Obligations locatives

- À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers effectués sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes déduction faite des incitations locatives à recevoir, des paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que des montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de commencement, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location

effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, d'un changement dans la durée du contrat de location, de modification, dans la substance, des paiements de loyers fixes ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Principales estimations dans la détermination de la durée du contrat de location avec options de renouvellement et de terminaison

- La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location, ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location si elle est raisonnablement sûre d'être exercée ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location s'il est raisonnablement certain de ne pas être exercé. Après la date de début du contrat, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances qui est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement ou de terminaison (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

Incidence de la transition d'IFRS 16, Contrats de location :

- Le total des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes ont été comptabilisés au montant de 27 475 507 dollars le 1^{er} janvier 2019, sans aucune incidence sur le déficit.
- Plutôt que de comptabiliser des charges locatives mensuelles, à partir du 1^{er} janvier 2019, la Société a commencé à comptabiliser une charge d'intérêts sur les obligations locatives et une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements découlant des contrats de location simple au 31 décembre 2018 et des obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 :

	\$
Engagements découlant des contrats de location simple au 31 décembre 2018	25 298 109
Valeur actualisée des engagements découlant de contrats de location simple au 1 janvier 2019	(5 160 232)
Engagements liés à la modification des hypothèses relatives à la durée du contrat de location et de l'ajout des composantes non locatives	7 377 767
Engagements relatifs aux contrats à court terme et d'actifs à faible valeur	(40 137)
Obligations locatives au 1 janvier 2019	27 475 507

Événement récent

Le 1^{er} août 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 16 octobre 2019 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2019.

Facteurs de risque

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de sa direction. D'autres précisions sont fournies à la section « Facteurs de risque » de la Notice annuelle de la Société pour l'année 2018, datée du 29 mars 2019 (disponible sur www.sedar.com).

Informations prospectives

Le présent communiqué contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, notamment des énoncés concernant le BAIIA, le BAIIA ajusté et le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables ou de l'information sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long du rapport de gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : les cycles économiques, les fonds disponibles, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, l'augmentation de la capitalisation des régimes de retraite de la Société, les lacunes des services postaux, la fluctuation des taux d'intérêt et le risque potentiel de litige. Les incertitudes et les risques sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, notamment à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indument à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA, du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté

Les références au « BAIIA » désignent le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles. Les références au « BAIIA ajusté » correspondent au BAIIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités et exclure l'impact de l'IFRS 16, où la dépense de loyer est remplacée par une charge d'intérêt et d'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation alors que les paiements de loyer sur les obligations locatives sont exclus du BAIIA standard. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation du goodwill, les dépenses de restructuration, les dépenses pour rémunération éventuelle liée à des regroupements d'entreprises, les frais de démarrage d'une nouvelle installation et les pertes (gains) sur disposition d'immobilisations corporelles. Supremex est d'avis que le BAIIA ou le BAIIA ajusté est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Le BAIIA ajusté permet aux lecteurs d'évaluer les résultats de la Société sans l'effet d'éléments non-récurrents, ce qui lui permet d'évaluer les activités courantes et de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société par rapport à l'année précédente puisque les figures comparatives de 2018 n'ont pas été retraitées selon la méthode rétrospective modifiée autorisée par IFRS 16.

Les références au « résultat net ajusté » correspondent au résultat net ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités, tel que décrit ci-haut, déduction faite des impôts sur le résultat.

Le BAIIA, le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté n'est pas une mesure des résultats conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA, le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA, le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur du rendement de la Société.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels relatifs à la Société, incluant la notice annuelle de Supremex, se trouvent sur le site www.sedar.com.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

Supremex Inc.

Non audités

Pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2019 et 2018

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

AVIS

Les auditeurs externes de la Société n'ont pas effectué un examen des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés selon les normes établies par les Comptables Professionnels Agréés du Canada en ce qui concerne l'examen des états financiers par les auditeurs externes d'une entité.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux		30 juin 2019	31 décembre 2018
[Non audités]	Notes	\$	\$
ACTIFS	4		
Actif courant			
Trésorerie		144 397	308 941
Créances clients		21 631 473	26 518 240
Impôts sur le résultat à recevoir		1 120 956	1 248 918
Stocks	3	25 627 830	23 561 672
Frais payés d'avance et autres		2 058 654	1 656 993
Total de l'actif courant		50 583 310	53 294 764
Immobilisations corporelles		38 178 862	36 965 022
Actifs au titre de droits d'utilisation		25 091 919	—
Actif au titre des prestations de retraite constituées		1 414 607	4 427 607
Immobilisations incorporelles		17 061 009	18 133 648
Goodwill		46 191 305	46 390 779
Autre actif à long terme		306 177	490 802
Total de l'actif		178 827 189	159 702 622
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer		17 481 070	19 807 079
Dividende à payer	6	1 830 173	1 838 230
Provisions		556 390	1 029 173
Portion courante de la facilité de crédit garantie	4	3 500 000	—
Portion courante des obligations locatives		4 017 344	—
Total du passif courant		27 384 977	22 674 482
Facilité de crédit garantie	4	51 732 034	53 894 196
Passif d'impôt différé		5 587 065	7 273 250
Obligations locatives		21 459 998	—
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite		215 100	199 400
Total du passif		106 379 174	84 041 328
Capitaux propres			
Capital-actions	5	9 610 463	9 652 774
Surplus d'apport	5	277 407 919	277 722 233
Déficit		(214 830 700)	(212 589 405)
Écart de change		260 333	875 692
Total des capitaux propres		72 448 015	75 661 294
Total du passif et des capitaux propres		178 827 189	159 702 622

Évènement postérieur (note 8)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration :

Par : signé (Robert B. Johnston)
Administrateur

Par : signé (Steven P. Richardson)
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES RÉSULTATS

[Non audités]	Notes	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
		2019 \$	2018 \$	2019 \$	2018 \$
Produits des activités ordinaires		47 642 867	46 844 916	97 297 498	95 778 840
Charges opérationnelles	3	34 905 631	35 015 927	72 089 114	71 554 041
Frais de vente et d'administration		5 961 611	5 944 665	11 955 878	11 968 530
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items		6 775 625	5 884 324	13 252 506	12 256 269
Amortissement des immobilisations corporelles		1 282 318	1 007 195	2 691 119	1 974 203
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		1 169 198	—	2 342 515	—
Amortissement des immobilisations incorporelles		544 281	494 361	1 090 494	943 574
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles		137 961	(587 370)	174 441	(574 214)
Résultat d'exploitation		3 641 867	4 970 138	6 953 937	9 912 706
Frais de financement, net	4	942 319	443 521	1 775 262	806 865
Résultat avant impôts sur le résultat		2 699 548	4 526 617	5 178 675	9 105 841
Impôts sur le résultat		884 086	1 392 041	1 555 659	2 626 069
Résultat net		1 815 462	3 134 576	3 623 016	6 479 772
Résultat net de base et dilué par action		0,0643	0,1104	0,1282	0,2282
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		28 253 047	28 396 678	28 266 456	28 401 049

Voir les notes afférentes

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL

Voir les notes afférentes

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
[Non audités]	\$	\$	\$	\$
Résultat net	1 815 462	3 134 576	3 623 016	6 479 772
Autres éléments du résultat global				
<i>Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>				
Écarts de change comptabilisés	(295 912)	298 652	(615 359)	682 352
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	(295 912)	298 652	(615 359)	682 352
<i>Items qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>				
(Pertes) gains actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 726 666 \$ et 763 95 \$ (2018 – charge de 1 299 018 \$ et 1 398 545 \$)	(2 078 734)	3 692 982	(2 184 745)	3 974 655
(Pertes) gains actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 1 606 \$ et 4 104 \$ (2018 – charge de 468 \$ et 964 \$)	(4 594)	1 332	(11 696)	2 736
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	(2 083 328)	3 694 314	(2 196 441)	3 977 391
Autres éléments du résultat global	(2 379 240)	3 992 966	(2 811 800)	4 659 743
Total du résultat global	(563 778)	7 127 542	811 216	11 139 515

Voir les notes afférentes

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour les périodes de six mois closes le 30 juin
[Non audités]

	Capital-actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Écart de change \$	Total des capitaux propres \$
Au 31 décembre 2017	9 695 439	278 111 408	(200 939 855)	(347 859)	86 519 133
Résultat net	—	—	6 479 772	—	6 479 772
Autres éléments du résultat global	—	—	3 977 391	682 352	4 659 743
Total du résultat global	—	—	10 457 163	682 352	11 139 515
Dividendes déclarés (note 6)	—	—	(3 686 211)	—	(3 686 211)
Actions rachetées et annulées (note 5)	(34 133)	(315 201)	—	—	(349 334)
Au 30 juin 2018	9 661 306	277 796 207	(194 168 903)	334 493	93 623 103
Au 31 décembre 2018	9 652 774	277 722 233	(212 589 405)	875 692	75 661 294
Résultat net	—	—	3 623 016	—	3 623 016
Autres éléments du résultat global	—	—	(2 196 441)	(615 359)	(2 811 800)
Total du résultat global	—	—	1 426 575	(615 359)	811 216
Dividendes déclarés (note 6)	—	—	(3 667 870)	—	(3 667 870)
Actions rachetées et annulées (note 5)	(42 311)	(314 314)	—	—	(356 625)
Au 30 juin 2019	9 610 463	277 407 919	(214 830 700)	260 333	72 448 015

Voir les notes afférentes

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE

[Non audités]	Notes	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
		2019 \$	2018 \$	2019 \$	2018 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Résultat net		1 815 462	3 134 576	3 623 016	6 479 772
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie					
Amortissement des immobilisations corporelles		1 282 318	1 007 195	2 691 119	1 974 203
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		1 169 198	—	2 342 515	—
Amortissement des immobilisations incorporelles		544 281	494 361	1 090 494	943 574
Amortissement des frais de financement reportés	4	119 503	17 157	136 660	34 314
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles		137 961	(587 370)	174 441	(574 214)
Intérêts sur les obligations locatives		295 142	—	601 776	—
(Recouvrement) charge d'impôt différé		(707 604)	61 450	(884 851)	(113 547)
Variation des avantages sociaux		17 600	14 600	35 200	9 200
		4 673 861	4 141 969	9 810 370	8 753 302
Variation du fonds de roulement					
Variation des créances clients		2 375 739	2 669 808	4 886 767	4 675 060
Variation des impôts sur le résultat à recevoir		521 608	340 054	127 962	(130 134)
Variation des stocks		(993 658)	(628 168)	(2 066 158)	(2 413 055)
Variation des frais payés d'avance		(212 891)	(135 807)	(375 976)	(486 865)
Variation des dettes fournisseurs et charges à payer		(991 452)	(2 351 314)	(3 321 291)	(3 288 702)
Variation des provisions		(115 692)	(105 527)	(472 783)	(122 931)
Variation des autres passifs à long terme		—	256 250	—	512 500
Variation des avantages sociaux		13 800	(23 425)	29 000	(166 700)
Flux de trésorerie des activités d'exploitation, montant net		5 271 315	4 163 840	8 617 891	7 332 475
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Acquisition d'entreprise, net de la trésorerie acquise		—	(11 475 726)	—	(11 475 726)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(2 244 933)	(4 346 908)	(3 650 713)	(5 591 744)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(46 736)	(66 940)	(91 176)	(121 930)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		377 156	2 000	385 182	50 480
Flux de trésorerie d'investissement, montant net		(1 914 513)	(15 887 574)	(3 356 707)	(17 138 920)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Augmentation de la facilité de crédit garantie		21 898	12 932 887	1 598 668	13 594 384
Paiement des obligations locatives		(1 273 305)	—	(2 557 242)	—
Dividendes payés		(1 837 697)	(1 846 355)	(3 675 927)	(3 692 710)
Frais de financement engagés		(397 490)	—	(397 490)	—
Rachat d'actions pour annulation	6	(330 101)	(349 334)	(356 625)	(349 334)
Variation des autres actifs à long terme		82 847	26 562	164 604	26 562
Flux de trésorerie de financement, montant net		(3 733 848)	10 763 760	(5 224 012)	9 578 902
Variation nette de la trésorerie		(377 046)	(959 974)	37 172	(227 543)
Variation nette liée à la conversion de devises		(100 788)	70 368	(201 716)	170 642
Trésorerie au début de la période		622 231	1 538 895	308 941	706 190
Trésorerie à la fin de la période		144 397	649 289	144 397	649 289
Informations additionnelles ⁽¹⁾					
Intérêts payés		596 932	454 893	1 030 769	827 352
Intérêts reçus		3 515	2 018	17 033	2 058
Impôts sur le résultat payés		881 582	922 109	2 442 995	2 789 396
Impôts sur le résultat reçus		—	—	308 360	66 826

⁽¹⁾ Les montants payés ou reçus à titre d'intérêts et d'impôts sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie des activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Voir les notes afférentes

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 juin 2019 et 2018

[Non audités]

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social de la Société est situé au 7213, rue Cordner à LaSalle au Québec.

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de produits d'emballage et de produits spécialisés en plein essor. Les produits des activités ordinaires de Supremex sont soumis aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

La plupart des revenus provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés ne sont pas soumis à des tendances saisonnières (soit l'offre de boîtes pliantes en carton plat pour les grandes entreprises multinationales). Seulement une petite portion de ces revenus est soumise à des tendances saisonnières reliées aux temps des fêtes et aux événements sportifs (soit pour les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou pour les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires). Par conséquent, les revenus provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés n'ont que peu ou pas d'effet saisonnier sur les revenus totaux de Supremex.

Par conséquent, les produits des activités ordinaires et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement révélateurs des produits des activités ordinaires et du rendement financier auxquels on peut s'attendre pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise ses capacités d'entreposage pour stocker des enveloppes et ainsi être en mesure de répondre aux variations saisonnières prévisibles du volume des ventes.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 1^{er} août 2019 et n'ont pas fait l'objet ni d'un audit ni d'une mission d'examen par les auditeurs de la Société. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Ils ont été préparés par la direction conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Par conséquent, les présents états financiers intermédiaires ne comportent pas toutes les informations et les notes requises aux fins des états financiers annuels audités. Excepté l'adoption d'une nouvelle norme comptable entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, les conventions comptables utilisées sont les mêmes que celles employées aux fins des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes y afférentes devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les notes incluses dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ne reflètent que les changements importants survenus au cours de la période de six mois écoulée depuis le 31 décembre 2018.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 juin 2019 et 2018

[Non audités]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Nouvelle norme comptable

La Société a adopté la nouvelle norme comptable suivante en date du 1 janvier 2019.

IFRS 16, Contrats de location

En vigueur le 1er janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, Contrats de location, qui remplace l'IAS 17, Contrats de location, et les interprétations connexes. IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation pour les contrats de location selon lequel la plupart des actifs et des passifs relatifs à un contrat de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. La Société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs exigibles en vertu du contrat de location. L'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative ont remplacé les charges locatives liées aux contrats de location-exploitation. Cette norme s'applique aux contrats de location qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie, à l'exception des contrats de location à court terme (terme de 12 mois ou moins) et des contrats de location d'actifs à faible valeur. Cette norme précise également la manière de comptabiliser, d'évaluer et de présenter les contrats de location et de divulguer les informations à leur sujet. Avant l'adoption de la norme IFRS 16, la Société comptabilisait tous les contrats de location soit comme des contrats de location simple, soit comme des contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Avant le 1er janvier 2019, la Société classait tous les contrats de location comme des contrats de location simple.

La Société a adopté IFRS 16 en utilisant la méthode rétrospective modifiée avec une date initiale d'application au 1er janvier 2019. Selon cette méthode, la norme est appliquée de façon rétrospective et les informations financières comparatives de 2018 n'ont pas été retraitées. L'effet cumulatif de l'application initiale de la nouvelle norme est plutôt comptabilisé comme un ajustement au déficit dans les capitaux-propres, le cas échéant. Par mesure de simplification, la Société a choisi de comptabiliser les composantes locatives et les composantes non locatives comme des composantes locatives.

La méthode comptable utilisée par la Société en vertu de la norme IFRS 16, Contrats de location, est la suivante :

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux engagés et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 juin 2019 et 2018

[Non audités]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location des bâtiments varie de 2 à 12 ans.
- La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, comme par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

Obligations locatives

- À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers effectués sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes déduction faite des incitations locatives à recevoir, des paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que des montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de commencement, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, d'un changement dans la durée du contrat de location, de modification, dans la substance, des paiements de loyers fixes ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Principales estimations dans la détermination de la durée du contrat de location avec options de renouvellement et de terminaison

- La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location, ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location si elle est raisonnablement sûre d'être exercée ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location s'il est raisonnablement certain de ne pas être exercé. Après la date de début du contrat, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances qui est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement ou de terminaison (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 juin 2019 et 2018

[Non audités]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Incidence de la transition d'IFRS 16, Contrats de location :

- Le total des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes ont été comptabilisés au montant de 27 475 507 dollars le 1er janvier 2019, sans aucune incidence sur le déficit.
- Plutôt que de comptabiliser des charges locatives mensuelles, à partir du 1er janvier 2019, la Société a commencé à comptabiliser une charge d'intérêts sur les obligations locatives et une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements découlant des contrats de location simple au 31 décembre 2018 et des obligations locatives au 1er janvier 2019 :

	\$
Engagements découlant des contrats de location simple au 31 décembre 2018	25 298 109
Valeur actualisée des engagements découlant de contrats de location simple au 1 janvier 2019	(5 160 232)
Engagements liés à la modification des hypothèses relatives à la durée du contrat de location et de l'ajout des composantes non locatives	7 377 767
Engagements relatifs aux contrats à court terme et d'actifs à faible valeur	(40 137)
Obligations locatives au 1 janvier 2019	27 475 507

Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation au 30 juin 2019 :

	Bâtiments \$	Équipement manufacturier \$	Matériel de bureau \$	Véhicules \$	Total \$
Coût:					
Au 1 janvier 2019	27 261 213	147 056	32 924	34 314	27 475 507
Réévaluations de la durée du contrat de location et des composantes non-locatives	254 265	—	(4 199)	—	250 066
Écart de conversion	(302 301)	(103)	(427)	—	(302 831)
Au 30 juin 2019	27 213 177	146 953	28 298	34 314	27 422 742
Amortissement accumulé:					
Au 1 janvier 2019	—	—	—	—	—
Amortissement	2 305 027	16 698	8 394	12 396	2 342 515
Écart de conversion	(11 622)	(20)	(50)	—	(11 692)
Au 30 juin 2019	2 293 405	16 678	8 344	12 396	2 330 823
Valeur comptable nette:					
Au 30 juin 2019	24 919 772	130 275	19 954	21 918	25 091 919

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 juin 2019 et 2018

[Non audités]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Le tableau suivant présente les obligations locatives de la Société au 30 juin 2019 :

	30 juin 2019 \$
Au 1 janvier 2019	27 475 507
Réévaluations de la durée du contrat de location et des composantes non-locatives	250 066
Paiements de loyers	(2 557 242)
Intérêts sur obligations locatives	601 776
Écart de conversion	(292 765)
Au 30 juin 2019	25 477 342

3. STOCKS

	30 juin 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Matières premières	7 621 270	8 987 542
Produits en cours	1 149 018	978 561
Produits finis	16 857 542	13 595 569
	25 627 830	23 561 672

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans les charges d'exploitation, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation affectée au coût des stocks, au cours des périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2019 est de 35 551 913 \$ et 73 384 634 \$ respectivement (2018 – 35 930 725 \$ et 73 349 242 \$ respectivement).

4. FACILITÉ DE CRÉDIT GARANTIE

Le 7 mai 2019, la Société a conclu une convention de facilité de crédit garantie de premier rang d'une durée de quatre ans d'un montant de 115 millions de dollars, composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions de dollars et d'une facilité d'emprunt à terme de 35 millions de dollars. Aucun remboursement de capital n'est requis sur la facilité de crédit d'exploitation renouvelable avant l'échéance. La facilité d'emprunt à terme est remboursable en versements de capital trimestriels de 875 000 \$. La facilité de crédit remplace la facilité de crédit renouvelable pré-existante de 75 millions de dollars de Supremex. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 1,00 %, ou les taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable se situant entre 1,25 % et 2,25 %.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenu, entre autres conditions, de respecter. Au 30 juin 2019, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 juin 2019 et 2018

[Non audités]

4. FACILITÉ DE CRÉDIT GARANTIE - (suite)

Les montants dus en vertu de la facilité de crédit garantie sont les suivants :

	30 juin 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Facilité de crédit d'exploitation renouvelable	20 612 959	54 014 291
Facilité d'emprunt à terme	35 000 000	—
Moins : Frais de financement reportés, montant net	(380 925)	(120 095)
	55 232 034	53 894 196
Tranche courante	(3 500 000)	—
Tranche non courante de la facilité de crédit garantie	51 732 034	53 894 196

Au 30 juin 2019, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 10 000 \$ (10 000 \$ au 31 décembre 2018).

Au 30 juin 2019, le taux d'intérêt variable effectif sur la facilité de crédit garantie était de 3,55 % (4,01 % au 31 décembre 2018).

Les frais de financement sont comme suit :

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2019 \$	2018 \$	2019 \$	2018 \$
Intérêts sur la facilité de crédit garantie	569 827	464 331	1 125 247	839 485
Intérêts sur les obligations locatives	295 142	—	601 776	—
Revenus d'intérêts sur les obligations au titre des prestations de retraite constituées	(39 900)	(37 000)	(79 800)	(68 800)
Autres intérêts	(2 253)	(967)	(8 621)	1 866
Amortissement des frais de financement reportés	119 503	17 157	136 660	34 314
	942 319	443 521	1 775 262	806 865

5. CAPITAL-ACTIONS

La variation du capital-actions est comme suit :

	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$
Solde, au 31 décembre 2017	28 405 469	9 695 439
Rachat d'actions pour annulation	(100 000)	(34 133)
Solde, au 30 juin 2018	28 305 469	9 661 306
Solde, au 31 décembre 2018	28 280 469	9 652 774
Rachat d'actions pour annulation	(123 962)	(42 311)
Solde, au 30 juin 2019	28 156 507	9 610 463

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 juin 2019 et 2018

[Non audités]

5. CAPITAL-ACTIONS - (suite)

Au cours des périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2019, la Société a racheté 115 762 et 123 962 actions ordinaires pour annulation dans le cadre du programme de rachat d'actions pour une contrepartie de 330 101 \$ et 356 625 \$ respectivement. L'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne d'un montant de 290 589 \$ et 314 314 \$, respectivement, a été comptabilisé en réduction du surplus d'apport (2018 – 100 000 actions ordinaires pour annulation pour une contrepartie de 349 334 \$ résultant en un surplus d'apport d'une valeur de 315 201 \$ au cours des périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2018).

Régime d'unités d'actions différées (UAD)

Le passif attribuable au régime de 556 808 \$ (au 31 décembre 2018 – 305 647 \$) est présenté dans les *Dettes fournisseurs et charges à payer*.

Le (revenu) charge de rémunération relative aux UAD pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2019 se sont élevées à (47 432) \$ et 124 990 \$ respectivement (2018 – (57 641) \$ et 19 525 \$) et sont présentées dans les frais de vente et d'administration.

6. DIVIDENDES

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
20 février 2019	29 mars 2019	12 avril 2019	0,065	1 837 697
7 mai 2019	28 juin 2019	16 juillet 2019	0,065	1 830 173
Total				3 667 870

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
20 février 2018	29 mars 2018	13 avril 2018	0,065	1 846 355
8 mai 2018	29 juin 2018	17 juillet 2018	0,065	1 839 856
Total				3 686 211

7. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes, de produits d'emballage et de produits spécialisés. Au 30 juin 2019, les actifs non courants de la Société totalisaient 110 945 905 \$ au Canada et 17 297 974 \$ aux États-Unis (au 31 décembre 2018 – 94 532 165 \$ et 11 875 693\$, respectivement). Les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 33 216 558 \$ et 67 004 373 \$ au Canada et 14 426 309 \$ et 30 293 125 \$ aux États-Unis pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2019, selon l'emplacement des clients (2018 – 30 623 159 \$ et 62 757 011 \$ au Canada et 16 221 757 \$ et 33 021 829 \$ aux États-Unis).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 juin 2019 et 2018

[Non audités]

7. INFORMATIONS SECTORIELLES - (suite)

Pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2019, les produits des activités ordinaires de la Société provenant de la vente d'enveloppes se sont élevés à 33 946 633 \$ et 69 448 285 \$ et ceux provenant de la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés se sont élevés à 13 696 234 \$ et 27 849 213 \$, selon la classification des produits (2018 – 31 595 229 \$ et 67 657 461 \$ provenant de la vente d'enveloppes et 15 249 687 \$ et 28 121 379 \$ provenant de la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés).

8. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR

Le 1^{er} août 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 16 octobre 2019 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2019.